Vol. 1 No. 1 WINDSOR, ONT., VENDREDI, 8 AOUT, 1884 Le No. 3 Sous.

LE COURRIER D'ESSEX

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES D'ONTARIO ET DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE

A. BODARD, Redacteur.

ABONNEMENT

Canada, Etats-Unis 1 an $1.00
France, Belgique, Suisse 1 an 10 frs.
Abonnements payables dans le cours de l'année $1.50

On ne s'abonne pas moins d'un an. Pour cesser son abonnement il faut prévenir quinze jours avant l'expiration de l'abonnement et payer les arrérages.

BUREAUX DU JOURNAL
AVENUE OUELLETTE
Windsor Ont.

ANNONCES

Première insertion, par ligne $0.10
Autres insertions " " 05
Ou un sou par mot, pour chaque insertion.
Cartes d'affaire, trois quarts de pouce, par an, $5.
Avis de naissance, mariage, décès, [illegible]
Pour nos abonnés, gratis.
Pour les annonces à long terme, le tarif envoyé sur demandes.

BUREAUX DU JOURNAL
AVENUE OUELLETTE
Windsor Ont.

WINDSOR, 8 AOUT 1884

A NOS CONFRERES

Nous commençons aujourd'hui la publication régulière du COURRIER D'ESSEX. Nous prions nos confrères qui recevront ce numéro de vouloir bien échanger leur journal avec le nôtre.

Le Courrier d'Essex

SON PROGRAMME

Depuis quelques années, le besoin d'un journal français, véritable organe de la population Canadienne-française, se faisait sentir dans le comté d'Essex et ses environs, ainsi qu'à Windsor et à Détroit. Plusieurs tentatives avaient été faites mais aucune n'avait réussi.

Ce n'est qu'après avoir consulté les désirs de la population, apprécié ses aspirations, que nous nous sommes décidés à publier Le Courrier d'Essex.

Dès le commencement, les adhésions nous sont venues de toutes parts, les encouragements ne nous ont pas fait défaut et c'est avec beaucoup de confiance dans l'avenir du journal que nous lui commençons aujourd'hui la publication. A une réunion d'amis, un programme a été arrêté, nous espérons qu'il recevra l'approbation générale.

Le Courrier d'Essex est le seul journal français publié dans le véritable intérêt de la population de langue française, ainsi que partie de la province d'Ontario.

Représentant ici le groupe Canadien-Français de l'extrême ouest [illegible] de Detroit, en relations journalières avec nos voisins des Etats-Unis, [illegible] compatriotes de Québec, nous espérons que le journal sera le trait d'union entre les deux branches de la même race séparées par la distance et la politique, mais encore unies par une même communauté de religion, de sentiments et de langue.

Les journaux publiés dans la province de Québec, peu au courant de nos habitudes, nos besoins, nos lois, trop occupés de leurs affaires particulières, ne peuvent donner à notre colonie toute l'attention désirable. Il était pour combler cette lacune, pour faire connaître notre population ce qui se passe autour d'elle, que nous avons fondé ce journal. Le Courrier d'Essex sera conservateur. Le journal défendra la politique nationale qui a donné tant d'essor à nos industries. Tout en traitant impartialement toutes les questions, en respectant les idées de nos adversaires, nous nous souviendrons toujours qu'en politique nous devons toujours marcher avec la majorité de nos frères de Québec, c'est le seul moyen d'assurer à notre race l'influence légitime qui lui est due dans la confédération. Nous abstenant de toutes personnalités, nous nous efforcerons de discuter avec calme, charitablement, sans blesser personne et d'éviter avec soin toutes les discussions qui pourraient amener la division entre nos nationaux.

En religion, le journal soutiendra le catholicisme, c'est au clergé que nous devons d'avoir conservé notre nationalité dans ce pays, nous ne devons pas l'oublier, et en nous laissant guider par les chefs de l'église dans toutes les questions qui touchent à la religion, nous sommes sûrs d'être bien conduits.

Mettant à profit les nombreuses relations que nous avons conservées en France, nous nous sommes assurés non seulement dans notre ancienne mère-patrie, mais encore en Belgique et en Suisse, une assez nombreuse circulation. Ce qui se passe dans la province de Québec ne nous est pas indifférent, beaucoup de nos cultivateurs viennent de cette province, nous les tiendrons au courant de tout ce qui pourra les intéresser. Les nouvelles locales du comté de Windsor et de Detroit, les nouvelles les plus importantes qui se passeront dans la Confédération et dans le monde entier seront chaque semaine annoncées à nos lecteurs.

Voulant faire du Courrier un véritable journal de la famille devant se placer à tous les foyers, nous ne publierons que des feuilletons intéressants d'une moralité irréprochable, la partie [illegible] [illegible] se trouvera dans le journal, une place spéciale, des questions d'agriculture y seront traitées à fond, et d'une manière pratique, les enfants trouveront pour eux des articles à leur portée, pour les instruire, les amuser et leur donner le goût de la lecture, les dames pourront consulter avec profit tous les conseils sur la tenue de leur ménage et l'économie domestique que nous publierons, enfin les cours du marché vérifiés avec soin seront d'une grande utilité à nos cultivateurs.

Nos colonnes sont ouvertes à toutes les bonnes volontés, en un mot, nous voulons faire du Courrier d'Essex, le journal de tout le monde, l'écho fidèle de nos sociétés nationales et de toute la population de langue française, sans distinction.

Relier ensemble tous les groupes Canadiens-français de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis, défendre leurs droits et leurs privilèges; Donner aux colons et à ceux qui voudraient émigrer des renseignements vrais et impartiaux; Faire connaître notre pays et ses ressources à l'étranger.

Voilà la tâche que nous commençons aujourd'hui et nous espérons rendre le journal acceptable à tous en nous plaçant sur le terrain commun de la Religion et de la Nationalité, là où il ne peut y avoir de désunion entre nous.

Fiers de l'appui que nous avons trouvé en haut lieu, voulant mériter les encouragements que nous avons reçus de tous côtés, nous espérons avec l'aide de Dieu, ne pas faillir à notre mission, et rester toujours fidèles à la devise Canadienne :

Dieu—Religion—Patrie.

LA RÉDACTION.

Discours de M. N. A. Coste

A la fête de la St Jean-Baptiste de la Pointe aux Roches, le 24 juin, 1884.

Monsieur le president

Mesdames et Messieurs.

La Société de Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburg m'a fait l'honneur de me choisir pour porter la parole en son nom à cette grande et magnifique réunion. Je puis vous assurer qu'elle n'aurait pas pu choisir quelqu'un plus convaincu de l'importance de cette démonstration et plus désireux de contribuer de tout son pouvoir à son succès.

Permettez-moi d'abord de rendre un témoignage public aux organisateurs de cette fête, et de les féliciter pour le patriotisme, le zèle et le dévouement qu'ils ont montrés pour faire avancer la cause sacrée de notre nationalité; car c'est par ces réunions générales, par ces convocations patriotiques du peuple Canadien Français, représenté par ses Sociétés St Jean-Baptiste que nous consolidons [illegible] forces et [illegible] que nous constatons et faisons constater par nos voisins que notre race est vivace, qu'elle augmente et progresse, et que rien ne peut la faire reculer.

Ces démonstrations, ces réunions sont bonnes et utiles, toutes celles qui ont eu lieu en Canada ont porté des fruits, la convention nationale de Montréal en 1884, celle de Québec en 1880, celle de Windsor l'année dernière et enfin la plus grande, la plus importante de toutes, celle de Montréal qui a lieu en ce moment auront fait un grand bien pour l'union et l'avancement des membres épars de la famille Franco-Canadienne dans l'Amérique du Nord.

Nous avons envoyé des délégués à la grande fête de Montréal, mais, il nous était impossible de tous nous y rendre, aussi je remercie au nom de la société d'Amherstburg et en mon nom les bons patriotes qui ont réuni ici sur les bords du Lac St-Clair les Sociétés du comté d'Essex, et des environs, pour qu'en ce jour de fête, nos cœurs soient remués, que la fibre patriotique soit touchée et que les Canadiens Français perdus dans la région des grands lacs, éloignés de leurs compatriotes compacts du Bas Canada, puissent participer en commun par une démonstration locale à la grande démonstration nationale dont le centre est à Montréal, la ville Marie du Glorieux Maisonneuve, la Métropole Commerciale de notre Canada.

Oui mes amis en ce grand jour nous unissons nos pensées et nos cœurs avec ceux de nos frères réunis à Montréal, nos aspirations sont les mêmes, nos efforts [illegible] les leurs pour atteindre le but sacré de faire prospérer et grandir la grande famille Franco-Canadienne sur ce continent, pour qu'elle continue sur les traces glorieuses de ses ancêtres à porter partout la civilisation par la religion et avec l'honnêteté et le courage qui ont toujours distingué la race Française dans le Nouveau-Monde.

Canadiens Français abandonnés à l'extrémité Sud-Ouest de la Province d'Ontario. La Providence vous a miraculeusement préservés de l'anéantissement; vous sembliez être destinés à disparaître comme membres d'une race distincte et à être englobés dans le flot toujours croissant de l'émigration, il y a trente ans on vous croyait dans le Bas Canada fondus et mélangés avec les races étrangères, et cependant vous voici aujourd'hui forts et prospères, nombreux et distincts ayant conservé votre langue, vos mœurs, douces et affables, votre religion et les traditions de vos ancêtres. Oui, mes amis, le doigt de la Providence nous a marqués, elle a des vues sur nous, nous sommes nécessaires pour l'accomplissement des destinées de ce pays, et à cause de cela nous avons des devoirs à remplir pour seconder les vues de la Providence.

Oui, il faut réfléchir à ces choses à la marche de l'histoire et des évènements de ce monde, à la multiplication extraordinaire de notre race en Amérique, à l'honorable place qu'elle occupe dans le passé, et à celle qui nous revient et que nous devons occuper avec honneur et dignité dans l'avenir.

Soyons fiers, Canadiens Français de nos ancêtres de ces géants qui ont souffert et lutté [illegible] au milieu de difficultés presque insurmontables. Rappelons-nous Jacques Cartier abordant à Stadacona, [illegible] la croix à la main, prenant possession du St-Laurent au nom du Dieu de vérité et du Roi de France, désireux, non pas de chercher de l'or, comme les Espagnols, ou du gain comme les anglais, mais de convertir les sauvages au christianisme.

Rappelons-nous Champlain, le fondateur de Québec, Maisonneuve, le saint fondateur de Ville Marie, Frontenac [illegible], Laval, le Grand Evêque, nos héroïques martyrs et missionnaires, les Brebeuf, Lallemand, Lejeune, les grands explorateurs qui ouvrirent l'intérieur du continent, les Lasalle, Marquette, Joliette, La Verandrie, et tant d'autres. L'indomptable d'Iberville, Lamothe Cadillac, fondateur de Detroit, [illegible] Sauvetons, aujourd'hui centre commercial de ces régions et l'une des plus jolies villes de l'Amérique! Songeons aux braves de la guerre qui, [illegible] devant l'Angleterre, ont [illegible] sur notre race un [illegible] d'héroïsme et d'honneur [illegible] n'ont jamais été surpassés dans l'histoire de aucun peuple, à Montcalm, le grand vaincu des plaines d'Abraham, le grand vainqueur de Carillon, cette bataille célèbre où 3,600 Canadiens Français mirent en déroute plus de 30,000 Anglais et Américains.

[illegible]

Messieurs, je ne veux pas faire ici de la politique [illegible] toutes les opinions se fondent et les différences s'effacent [illegible]

[illegible]

En Bas-Canada, ils peuvent avoir [illegible]

[illegible]

Cependant, avant de terminer [illegible]

[illegible]

Mes amis, [illegible]

[illegible]

Permettez-moi maintenant de souhaiter [illegible] la bienvenue [illegible] Détroit, [illegible] venus du haut du foyer de la famille canadienne française de cette région, du comté fondé par Lamothe Cadillac, et d'où sont sortis les joyeux pionniers de la civilisation des deux côtés du Détroit et jusqu'à la rivière à la Tranche. Honneur à nos frères qui quoique englobés dans l'immense tourbillon américain, restent amis et fidèles aux traditions de leurs ancêtres et en communion d'idées avec notre grande famille française.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de l'attention que vous m'avez prêtée, j'aurais voulu avoir l'éloquence nécessaire pour représenter comme elle le mérite, la vaillante Société St-Jean Baptiste d'Amherstburg, ce que j'ai dit m'a été inspiré par le patriotisme, et je vous assure que c'est du fond du cœur que je suis dévoué à notre cause nationale.

En terminant, permettez-moi de proposer qu'un télégramme soit envoyé au Président de la convention nationale à Montréal en ces termes :

"Les Canadiens Français du Détroit, de tout le comté d'Essex et de Kent, réunis pour célébrer la fête nationale à la Pointe-aux-Roches, Lac St-Clair, envoient à leurs frères de tout le Canada et des Etats Unis, assemblés à Montréal, leurs saluts fraternels; ils se joignent à eux de cœur et d'intention pour souhaiter plein succès à leurs patriotiques efforts."

LA SUPPRESSION DES PRIÈRES PUBLIQUES EN FRANCE

Depuis quelques années, les hommes à la tête du gouvernement républicain en France font tous leurs efforts pour *déchristianiser* notre ancienne mère-patrie. Ils ont banni Dieu de l'école et établi l'enseignement purement laïque dont nous pouvons voir les tristes effets aux Etats Unis. Au lieu d'accorder la liberté d'association à tous, ils l'ont permis aux maçonniques, [illegible] et franc-[illegible] religieuses, non autorisées ont été expulsées au nom de la loi. Maintenant les députés français en revisant la constitution de leur pays veulent supprimer l'article qui ordonne des prières publiques chaque année à la rentrée des chambres. Mgr Freppel évêque d'Angers s'est opposé inutilement à cette mesure, on pourra lire dans une autre colonne une partie du beau discours qu'il a prononcé à cette occasion.

Un gros négociant voit accourir son serviteur tout pâle qui lui dit :

Un de vos attelages a pris le mors aux dents.

Mon Dieu! s'écrie le capitaliste. Les mulets se sont blessés?

Non aucun.

Alors, le wagon est brisé? Parlez donc!

Le wagon et les mulets n'ont eu aucun mal, mais le cocher s'est tué!

Eh que diable viens-tu faire tant d'embarras pour rien! De la manière dont tu parlais je croyais qu'un accident était arrivé.

Feuilleton du "Courrier d'Essex"

LA

MORT MARIE

I

Deux jeunes gens partaient, il y a quelques mois, de Marseille pour Paris.

Bien que compatriotes, ils ne se connaissaient ni de près ni de loin, et ce grand arrangeur de drames ou de comédies, c'est selon, qu'on appelle le hasard, les avaient mis en [illegible] wagon.

Après le premier quart d'heure, ils se mirent naturellement à causer de la pluie, du beau temps, de la vapeur, du télégraphe électrique, de la prima donna, de la célébrité vertigineuse des voyages de ceci et de cela; toutes choses par lesquelles les langues se dérouillent en voyage, et qui sont à une conversation plus expansive ce que sont à l'ouverture d'un opéra quelconque, les capricieux préludes de l'orchestre.

Au bout d'une demi-heure, ils s'offrirent réciproquement des cigares, moyennant quoi le colloque traversa les nerfs, passa par Manille, fit une pointe jusqu'à la Havane, revint par Tonkins, et ne s'arrêta un instant devant la régie que pour la vouer, entre deux bouffées de tabac exotique, aux malédictions les plus éternelles.

A Mâcon, ils prirent ensemble quelque chose sur le pouce, burent deux doigts de vin, échangèrent leurs réflexions sur le pied menu de telle voyageuse ou le frais minois de telle autre, et leur intimité s'en accrut.

Avant d'être à moitié route, ils s'étaient ouvert le cœur à deux battants et chacun d'eux se [illegible] dans la sienne propre.

"Moi, disait Jules de Cérisy, je vais à Paris épouser une dot assez ronde [illegible] unique d'un ami intime de mon père.

—Moi, reprit Edouard Bernier, je change tout simplement d'air dans l'espoir de changer de position. N'ayant rien et n'étant rien à Marseille je me suis dit que j'en trouverais autant à Paris, sinon plus, et je vogue philosophiquement vers Babylone sous les voiles un peu lourdes de l'incertitude et de l'appréhension.

—Mon futur beau-père, reprit Jules, doit avoir des amis, de l'influence, et si je puis vous être utile en quelque chose...

—Vous êtes mille fois bon..... Et c'est un mariage d'inclination que vous faites, cela va sans dire?

—Je l'espère.

—Comment! vous l'espérez?

Mon Dieu! oui.

—Je ne comprends pas.

—C'est pourtant bien simple; mon père m'a dit: "Mlle Clémence de Vyeuville a dix-huit ans; elle est bonne, douce, jolie, parfaitement élevée et fille unique par dessus le marché."

—Diable! mais voilà des qualités [illegible]

—Son père, a continué l'auteur de mes jours, est mon camarade d'enfance. Il y a vingt ans que nous caressons l'espoir de resserrer les liens de notre vieille amitié en ne faisant plus qu'une famille. Dès que j'ai eu un fils, il a voulu avoir une fille, rien que pour cela, et il l'a eue. C'est à toi de voir maintenant si tu veux que nos châteaux en Espagne ne croulent ou qu'ils s'écroulent."

—Et vous avez accepté de confiance? demanda Edouard.

—Dame! reprit Jules; que voulez-vous?

—C'est-à-dire que vous vous mariez un peu à la façon des princes, par procuration?

—C'est bon genre, n'est-ce pas?

—Peut-être est-ce bon genre; mais, quant à moi, si je venais jamais à jouer ma liberté, mon bonheur, mon tout, il me semble que je voudrais tenir les cartes et diriger mon jeu moi-même comme je l'entendrais.

—Si j'avais eu une inclination, je ne dis pas; mais mon cœur est libre comme l'air.... Ensuite quel est le fiancé qui connaisse jamais sa future? Et j'ajouterai: quel est la future qui connaisse jamais son fiancé?

—Voyons, reprit Jules, comment ces choses se passent-elles habituellement? Une famille prend des renseignements sur un jeune homme qui lui a fourni la voisine, qu'elle a guetté à la promenade au péché dans un bal. Bon! si le candidat n'a pas de tare visible; s'il porte bien ses vêtements, s'il manie la romance et danse la polka, s'il est rusé, si les dots sont en équilibre, et qu'il ait satisfait aux idées voulues sur l'éducation, on l'autorise à venir faire sa cour, n'est-ce pas?

—Oui, c'est à peu près cela.

[illegible]

—Oui, reprit Edouard, je ris de la vérité du tableau.

[illegible]

—Vous offre-t-on des conserves, continua Jules, c'est elle qui les a faites. [illegible]

[illegible]

—A Dieu ne plaise, cher ami! mais je suis légèrement révolté...

—Parlez! vous appelez cela légèrement!

—Loudement, si vous le préférez.

[illegible]

—Quant aux qualités du cœur et de l'esprit, poursuivit Jules de Cérisy, [illegible]

[illegible]

[illegible] comprend pas qu'une femme mette sa gloire à faire ruisseler sur soi des rivières de diamants. Le bruit l'agace le tumulte lui fait peur, le bal [illegible] [illegible] le spectacle l'ennuie.... Le royaume d'une femme est sa maison; la félicité réelle est dans l'union des deux âmes faites l'une pour l'autre. La nôtre est faite pour la vôtre bien entendu, et réciproquement. Un cœur et une chaumière. Philémon et Baucis, Roméo et Juliette, Pétrarque et Laure, Héro et Léandre, et que sais-je encore! Bref, cher ami, c'est la femme faite ange; c'est le ciel descendu sur terre tout exprès pour vous, ce qui est une charmante attention de sa part, n'est-ce pas?

[illegible] En un mot, reprit Jules, on se cramponne l'âme et le corps; on grimpe sur les échasses les plus insolites; on se trompe mutuellement avec ce qu'on croit une bénédiction! Cela dure quelques semaines, souvent quelques mois, sous l'œil de la surveillance d'une mère indulgente; on se serre la main presque légalement, on chante au piano, on chuchote dans les coins, on se reconduit par les corridors sombres, on fait un échange régulier de fleurs et de billets doux.... après

LES CANADIENS D'ESSEX.

M. L'ABBÉ OUELLETTE.

Nos compatriotes résidant dans le comté d'Essex se font toujours remarquer à l'étranger et surtout dans la Province de Québec par leurs talents, leurs travaux et la haute position qu'ils occupent. Ils sont la gloire du comté d'Essex et nous ne devons pas laisser passer, malgré la modestie des éloges qu'a prononcé M. l'abbé Ouellette, à la fête des anciens élèves du collège de St-Hyacinthe au mois de juin dernier.

M. l'abbé Ouellette est né dans le comté, il est allié par conséquent aux familles les plus honorables du pays. Il est supérieur du petit séminaire de St-Hyacinthe, ce qui montre qu'avec du travail on peut parvenir aux plus hautes dignités. Il est à même dans cette grande institution de faire beaucoup de bien à la cause nationale. Plusieurs de nos jeunes gens ont assisté à son discours et ils en ont été enchantés.

Il nous est impossible de le rapporter ici en entier, mais il a su toucher le cœur de tous nos compatriotes, lorsqu'il a rappelé tout ce qu'avaient fait les curés de campagne en Canada pour l'érection des collèges.

N'était-ce pas la vérité, lorsqu'il disait :

Je voudrais avoir l'âme et la parole du puissant journaliste, ou des brillants orateurs qui nous ont tenus sous le charme de leur éloquence, hier et aujourd'hui, pour célébrer l'amour désintéressé de l'Eglise le dédain de la gloire humaine, la générosité envers Dieu et envers les hommes qui ont toujours distingué, dans notre Canada comme partout ailleurs, du reste, les curés de campagne. Je serais heureux d'offrir un humble tribut de louanges à ces hommes qui par la prière, le conseil, la prudence et l'énergie déployés par eux dans la conduite de la paroisse, cette véritable force de notre patrie, ont, je le crois, sauvé nos institutions, notre langue et nos droits.

Sans les verrions, faisant du revenu de la dîme, des banques d'épargne, au moyen desquels ils purent fonder sur les divers points de notre Canada, ces foyers intellectuels où tant de générations sont venues s'asseoir et ont reçu la vie de la science, de la vertu, les forces pour servir à leur tour la religion et la patrie. Voilà donc, messieurs, nos véritables fondateurs et vous serez heureux de saluer en ce jour la munificence du curé de campagne, l'élévation de ses idées, l'énergie de cette foi qui a vaincu tant d'obstacles, l'intelligence des besoins de son époque dans ce regard simple et limpide qui voit tout en Dieu ; le dévouement inaltérable de ce cœur qui, ayant renoncé aux amours de la terre, n'a plus pour mobile que l'amour de Dieu et n'en aime que plus profondément le prochain et la patrie qu'il veut conduire à Dieu !

M. l'abbé Ouellette a ensuite abordé la question des études classiques et il l'a traitée de main de maître.

Les cours classiques peuvent marcher de pair avec les cours commerciaux et industriels. Nous faisons dans nos collèges avec les cours classiques des jeunes gens plus instruits que ceux des collèges commerciaux, nous en faisons des hommes supérieurs.

Il se fait trop d'études classiques, dit-on, nous ne sommes pas de cette avis, les cours classiques ont surtout pour but de former les prêtres, et ne s'en est-on fait sentir tous les jours, dans notre beau comté d'Essex n'y a-t-il pas des places à remplir au milieu de notre population Canadienne.

Je ne puis mieux terminer cet article qu'en répétant avec M. l'abbé Ouellette que si les curés de campagne ont sauvé les institutions, la langue et les droits de la province de Québec, il en sera de même dans le comté d'Essex, telle est, du moins, notre conviction.

UNE BONNE ŒUVRE

LES ÉCOLES D'ONTARIO.

La fête de St-Jean Baptiste à Montréal a été un grand succès sous tous les rapports pour les organisateurs. Une foule immense a assisté au défilé, de nombreux étrangers venus de tous les points des Etats-Unis encombraient les rues, les séances du congrès ont été très-intéressantes et toutes dépenses payées, il reste entre les mains des commissaires un surplus assez considérable. Que va-t-on faire de cette somme ? Comme argent national, destiné à une fête nationale, elle devrait être employée à une œuvre durable qui perpétuerait à jamais le souvenir de la St-Jean-Baptiste de 1884. Nos compatriotes de Paincourt dans le comté de Kent (Ont) ont besoin d'écoles françaises, les instituteurs protestants, profitant de la gêne momentanée qu'éprouvent les catholiques de cette paroisse, par suite de la construction de leur église, se sont emparés de plusieurs écoles, et nous ne voulons pas que notre langue et notre race disparaissent de cette paroisse entièrement française. Il nous faut ériger dans Paincourt des écoles catholiques et françaises, complètement séparées des protestants. Pour cette belle œuvre, il faut de l'argent et la somme qui reste entre les mains de l'honorable juge Loranger ne trouverait jamais un meilleur emploi. Sur le frontispice de l'école fondée avec cet argent on fera graver sur une plaque de marbre, une inscription commémorative de rappeler le souvenir de cette offrande. Nos Canadiens dans la province d'Ontario ont à lutter pour la conservation de leur nationalité, ils n'ont pas les ressources de leurs frères de Québec pour soutenir leur clergé, construire leurs églises, ériger leurs écoles. Il leur faut combattre chaque jour. L'année dernière à la fête de Windsor, l'hon juge Loranger fit une magnifique apothéose de notre nationalité. Aujourd'hui il peut aider matériellement à la conservation de cette nationalité dans la Province d'Ontario, nous espérons qu'il ne laissera pas passer cette occasion de prouver qu'il s'intéresse aux Canadiens d'Ontario. Ce sont les écoles qui sont pour le moment les plus nécessaires, pour en ériger, il nous faut de l'argent et nous n'en avons pas.

Nous espérons que notre appel sera entendu. Et cette somme, souvenir de la St-Jean-Baptiste donnée pour la construction d'écoles françaises prouvera que la fête de St-Jean Baptiste a eu un résultat pratique et que cette grande manifestation de notre race aura servi à l'avancement moral et matériel des Canadiens d'Ontario. Alors à Montréal et à Paincourt, aux deux extrémités de la Puissance se dresseront deux monuments ; les étrangers admireront certainement celui de Montréal qui sera un embellissement de la ville, mais les jeunes générations qui seront élevées dans les écoles françaises de Paincourt se rappelleront peut-être plus longtemps que c'est à la fête de la St-Jean-Baptiste de Montréal en 1884, qu'ils devront d'avoir conservé et leur langue et leur foi.

FAITS DIVERS.

Nous prévenons nos lecteurs que nous insérerons dans le Journal tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour acheter des terres, ou venir s'établir parmi nous.

NOUVELLES MARCHANDISES. Nous engageons les dames Canadiennes à aller au magasin de M. T. A. Bourke, rue Sandwich. Il a (reçu) à ce magasin un nouvel assortiment de marchandises (sèches). Il y a beaucoup de choix.

WINDSOR.

—On parle d'organiser une excursion à la fin du mois d'août ou au commencement de septembre, à Paincourt dans le comté de Kent. Les Canadiens-Français d'Essex iront faire visite à leurs concitoyens de Kent. Un bateau à vapeur transportera les promeneurs et les promeneuses jusque dans la rivière à la Tranche, (Thames) où des voitures seront à la disposition de tous les excursionnistes. Le profit de l'excursion sera pour l'autel de l'église de Walkerville. En faisant un beau voyage nous resserrerons les liens qui nous unissent à nos compatriotes de Kent et nous ferons une bonne œuvre qui servira à l'avancement de la religion et de la nationalité, car l'église de Walkerville est une église française.

Il y aura probablement beaucoup de monde à cette excursion ; nous en reparlerons, lorsque tous les préparatifs seront faits.

—On est en train d'ajouter une aile au couvent de Windsor, (Académie Ste Marie) l'établissement étant devenu trop petit pour le nombre des élèves, il a fallu agrandir. Cela prouve en faveur de l'instruction qu'on y donne aux jeunes filles.

—M. Boudon a reçu dernièrement un grand assortiment de marchandises nouvelles, nous engageons nos canadiens à aller visiter son magasin. Inutile de dire que chez un Canadien, on parle français.

—M. Crete a commencé à emménager cette semaine dans sa nouvelle résidence.

WALKERVILLE.

—Les 13 et 14 août prochain, dans le parc Bellevue, il y aura des courses magnifiques dans l'après-midi de ces deux jours. On s'attend à une foule considérable. Il y a déjà un grand nombre de chevaux inscrits, et les amateurs de sport peuvent s'attendre à une lutte magnifique entre les divers concurrents. L'admission sur le terrain des courses n'est que de 25 cents. Un bon nombre de personnes doivent venir de Detroit pour assister à ces courses qui seront sans contredit, les plus belles de la saison.

—On a commencé à construire le clocher de l'église catholique de Windsor, dans six semaines, ou deux mois tout sera terminé. Lorsque la croix sera posée, la hauteur totale du clocher sera de 188 pieds.

Le coût de l'entreprise est de $2,000, c'est notre concitoyen M. Goulden qui est chargé des travaux.

—La rue Sandwich n'est pas beaucoup praticable depuis les derniers travaux que l'on y fait. Il faut bien souffrir un peu en attendant qu'elle soit pavée.

—Des piques-niques auront lieu à Walkerville, mercredi et jeudi prochain, au profit de la nouvelle église Notre-Dame du Lac St-Clair. Un grand nombre de personnes de Windsor, Sandwich et des environs doivent se rendre à cette fête. Les dames de Walkerville, ont organisé une magnifique réception pour tous les visiteurs, des rafraîchissements seront en vente sur le terrain et on pourra se procurer des repas à toute heure de la journée pour la modique somme de 25 cents. Ajoutons que la fête a lieu dans le parc Bellevue, ce qui est un attrait de plus pour les visiteurs.

M. Janvier Ouelette vient de faire terminer une belle grange sur sa terre qui se trouve sur la 7e concession, Sandwich Ouest.

A la Petite Côte, samedi avant midi, vers 10 heures, la foudre est tombée sur la maison neuve de M. Thomas Gignac. Les dommages sont évalués à environ $25, (assurés pas) assurée.

M. Joseph Hamelin, à la Petite Côte, a reçu le 10 juillet, la somme de $25, pour les dommages qu'il a éprouvés, lors de l'incendie arrivé à sa propriété le 1er mai dernier.

M. Hamelin dont l'assurance était échue le 9 de juillet, a brûlé le 14 et la Cie Lindon Mutual, malgré cela lui a payé le montant des dommages. Toutes les compagnies ne sont pas aussi généreuses.

—Le 5 juillet dernier une grange appartenant à Andrew Holland, a été frappée par la foudre. Le dommage matériel a été d'environ $15. Le grange était assurée. Nous aurions eu à constater un plus grand désastre si la grange eut été remplie de foin et de paille.

—Le 24 juin dernier, pendant le grand orage qui a assailli les assistants à la fête de St-Jean-Baptiste de la Pointe aux Roches, la foudre est tombée sur un gros arbre, près de la grange de M. Samuel (Xavier) Ouellette. L'arbre a été brisé et a pris en feu.

RIVIÈRE AU CANARD.

—Le besoin se fait sentir, à la rivière aux Canards d'un nouveau bureau de poste. On conserverait les bureaux de poste qui existent actuellement, mais on établirait un nouveau près de l'église. Un certain nombre de notabilités de cet endroit doivent écrire notre député, M. Patterson pour s'entendre avec lui à ce sujet. Le bureau de poste devra être établi près de l'église, c'est l'endroit le plus central et le plus à portée de tous. On doit surtout insister pour que le nouveau bureau de poste porte le nom de *St-Joseph*, c'est un nom canadien, celui-là.

Nous espérons que M. Patterson fera son possible pour donner satisfaction à cette raisonnable demande. Il est vraiment désolant de voir dans certaines paroisses, l'église isolée au milieu d'un champ, tandis qu'elle devrait être le centre de tout. Les cultivateurs en venant à l'église, le dimanche, pourraient retirer leurs lettres plus facilement. Nous en reparlerons.

—Le Rév. P. Dumouchel, du collège des PP. Basiliens de Toronto est en cette ville. Il va passer quelque temps parmi nous.

—Plusieurs Canadiens du Bas Canada notamment M. Drapeau de Rimouski sont venus visiter plusieurs terres aux environs de Sandwich, avec l'intention de s'établir parmi nous. Les visiteurs ont été très satisfaits du pays, la récolte du blé était terminée le 21 de juillet, cela leur faisait faire des comparaisons avec certaines parties de la province de Québec où le blé se récolte dans le mois de septembre.

Nous apprenons aussi que plusieurs de nos compatriotes de Québec veulent se fixer dans la nouvelle paroisse de St. Clément (McGregor.)

Il y a loin de magnifiques terres à vendre le prix varie entre $30 et $40 l'acre. Il y a aussi beaucoup de lots boisés à vendre à bon marché dans cette localité. Plusieurs familles du Bas Canada, notamment celle de M. Caron, parti de Rimouski il y a trois ou quatre ans, se sont établis près de là et sont aujourd'hui très à l'aise.

AMHERSTBURG

—Mercredi soir a eu lieu, à 8 h. la réunion hebdomadaire des membres de la Société St-Jean Baptiste. Comme d'habitude on avait formé un programme attrayant :

Chants, musique, discours, il n'en fallait pas moins pour attirer beaucoup de monde. Malgré la pluie, la salle de réunion élégamment décorée, était remplie. Dames, messieurs, jeunes filles et jeunes gens s'étaient donné rendez-vous pour assister à cette réunion patriotique.

M. le professeur Langlois est en dans l'Amérique venu de Détroit et qui fait de la belle musique.

Inutile de dire que dans une réunion française, on a chanté seulement en français, les principaux morceaux. M. et Mme Langlois, M. Patrice Ouellette, ainsi que les dames et messieurs faisant partie du chœur ont bien mérité des applaudissements de l'auditoire.

Nous regrettons de ne pouvoir en dire plus sur cette charmante soirée qui s'est terminée vers 11 heures.

MM. Gignac et Bellard étaient venus de Windsor, assister à cette réunion Canadienne. Ils ont parlé tous les deux sur la nécessité de conserver notre langue et de l'avenir brillant qui est réservé à la nation canadienne.

M. N. A. Coste remplissait les fonctions de président en l'absence de M. Morin, il a bien voulu exprimer le désir de voir le *Courrier d'Essex* entre les mains de tous les Canadiens. Nous le remercions de ses bonnes paroles. Le *Journal* sera véritablement le journal des Canadiens, les défendant et les soutenant en toute occasion.

Vers 11 hs l'assemblée s'est séparée après avoir voté des remerciements à M. N. A. Coste pour les fonctions qu'il avait remplies.

En somme, une belle fête de famille.

POUR RIRE.

Au catéchisme :

Le curé interroge le fils d'un riche banquier :

Voyons ! Comment distinguez-vous une bonne action d'une mauvaise.

Rien de plus simple M. le curé : les bonnes actions montent et les mauvaises baissent.

(Suite sur la quatrième page.)

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à vendredi, 1er août, pour la construction d'une maison d'école en bois. Les plans et devis peuvent être vus à partir du Lundi, 1er août, au soussigné.

M. DANIEL OUELLETTE.
McGregor, P. O.

ODETTE & WHERRY

MARCHANDS DE

CHARBON, SEL, CIMENT, PLATRE, HUILE DE CHARBON, ETC.

Agents pour la vente de billets

POUR TOUTES LES

LIGNES CANADIENNES DE STEAMERS.

BUREAUX :—Quai de la traverse.

WINDSOR - - - ONT.

Billets pour

MONTREAL,

Prescott, Brockville, Kingston, Toronto, Sarnia, Goderich, Kincardine, Southampton, Sault Ste-Marie, Port Huron, Duluth.

CHICAGO,

et tous les endroits sur le St-Laurent, le Nord du Lac Supérieur, le Manitoba, le Dakota, l'Idaho et la Colombie Britannique.

Billets d'excursion à prix réduits.

H. R. CASGRAIN

MÉDECIN-CHIRURGIEN.

Ex-interne de l'hôpital général de Toronto.

Bureau et domicile : 98 Rue Chatham, WINDSOR.

GEO. A. NEVEUX

MARCHAND DE

QUINCAILLERIE,

Rue Sandwich, Windsor.

Outils de toutes sortes et pour toutes espèces de métiers.

Forgerons, Ferblantiers, charpentiers et Menuisiers.

FER, POELES, FER BLANC, CLOUS, SERRURES, PEINTURES, HUILES,

ET TOUS LES ARTICLES DE TABLETTE

EN GROS ET EN DETAIL.

ABONNEZ-VOUS AU

COURRIER D'ESSEX

Seulement $1 par AN

Le seul journal français du

COMTE D'ESSEX,

ayant autant de matière à lire.

BEAUX FEUILLETONS

BEAUCOUP DE NOUVELLES

LECTURES DE FAMILLES,

$1 SEULEMENT $1

LE COURRIER D'ESSEX vous amusera et vous instruira,

ESSAYEZ-LE

C'EST UN JOURNAL CANADIEN POUR LES CANADIENS

CRAWFORD HOUSE

WINDSOR, ONT.

SUR LE BORD DE LA Rivière Detroit.

PANORAMA SPLENDIDE.

LE BATEAUX SPACIEUX.

Buildings (?) VUE MAGNIFIQUE ET PAYS PARTIAGE

Chambres spacieuses pour les commis-voyageurs.

James R. Gillean, prop.

Autrefois de Tecumseh House, London.

F. H. Laing

PHARMACIEN

En GROS et en DETAIL.

IMPORTATEUR

Drogues, Produits chimiques

MEDECINES PATENTÉES, ARTICLES DE PARFUMERIE, SAVONS DE TOILETTE, BROSSES ET ÉPONGES

VINS PURS ET LIQUEURS GARANTIES POUR LES MALADES

Prescriptions préparées avec soin. On parle français.

BOULANGERIE VIENNOISE

P. H. Luther

PATISSIER-BOULANGER

BISCUITS ET SUCRERIES

PATISSERIES POUR SOIRÉES.

PIECES MONTEES

Crème à la glace et Soda Water.

No 4, rue Sandwich. Windsor.

Pharmacie Britannique et Américaine.

W. D. HORTIN

PHARMACIEN

PRATICIEN-CHIMISTE.

Drogues pures et garanties.

10, Rue Goyeau, Windsor.

Prescriptions préparées avec soin à toute heure du jour et de la nuit.

---

qu'effleurer le présent pour arriver plus vite à l'avenir.

Les allées étaient silencieuses et ombragées ; les oiseaux se gazouillaient de tendres ramages sous la discrète feuillée ; les fleurs prodiguaient les effluves de leurs calices entr'ouverts.... C'était l'heure où parle la tendresse, où les sens s'alanguissent, où les mains se cherchent, où les voix tremblent, où les poitrines se soulèvent, où le silence, plus éloquent que la parole, prélude aux aveux qui papillonnent sur les lèvres.

Les coquettes prolongent indéfiniment ces extases charmantes. Elles savent que c'est le moyen d'enchaîner [illegible] d'vir.

Mais Clémence n'était pas apprise à ces manèges pervers. Elle était la franchise même, la simplicité en personne.

Ensuite, ils devaient se marier, et c'était là le cas ou jamais de faire connaissance.

" Monsieur, demanda-t-elle timidement, avez-vous toujours mon portrait ?

Diable ! pensa le jeune homme, Jules ne m'avait pas dit cela."

Puis, tout haut :

" Votre portrait, mademoiselle ?... Certainement... je... il est là sur mon cœur ; il ne m'a jamais quitté.

Et trouvez-vous que je lui ressemble ?

Oui... c'est-à-dire, non ; vous êtes bien mieux, bien plus....

Vous savez que ce n'est pas un compliment que je vous demande, mais bien la franche expression de votre pensée ?

Vous ignorez donc à quel point vous êtes belle, et suis-je le premier à vous l'apprendre ?

Je sais que je ne suis pas précisément affreuse, reprit en souriant la jeune fille, on me l'a dit...

Je vous [illegible] la, malgré [illegible] foi de cette miniature, [illegible] mais, maintenant je....

Vous ne savez pas une chose ? interrompit Clémence.

Quelle chose, mademoiselle ?

C'est que j'avais une peur affreuse de vous voir arriver.

Ah ! et pourquoi cela ?

C'est bien mal ce que je vais vous dire ; mais quand j'ai su que vous étiez en route, je me suis prise à désirer... non pas qu'il vous arrivât un accident, je suis trop bonne pour cela.... mais que quelqu'un ou quelque chose vous retint loin d'ici.

— Et peut-on savoir ?....

Dame ! c'est votre portrait qui est le coupable.

Comment ! pensa Edouard, elle a aussi le portrait de Jules !.... Mais alors, je suis dans un affreux guêpier !

C'est que vous ne lui ressemblez pas du tout, à ce portrait, mais du tout, du tout !

Je le crois bien, pensa le jeune homme.

D'abord, vous êtes brun....

Vous croyez ?

Ensuite vous avez le front plus élevé, le teint moins....

On change avec le temps. [illegible] d'ailleurs, l'âge [illegible]

L'âge ! ne dirait-on pas que vous avez cinquante ans !

J'ai fait une maladie, dit le jeune homme.

Ah ! tant mieux ! interrompit Clémence.

Et cela m'a complètement changé.

Tant mieux ! répéta la jeune fille. Tenez, voulez-vous que je vous parle à cœur ouvert ?

Dites, mademoiselle.

Il me répugnait beaucoup de rompre des projets de mariage, auxquels je sais que nos deux familles attachent le plus grand prix ; mais je m'étais réservé de m'adresser à votre délicatesse, à votre honneur....

Pour ?... demanda Edouard.

Pour les rompre vous-même.

Ainsi, vous vouliez ?

Je veux d'abord que vous fassiez savoir à votre peintre marseillais qu'il est un affreux barbouilleur.

Et ensuite ?

Ensuite..."

Clémence n'acheva pas ; mais elle se baissa gracieusement pour cueillir une marguerite qu'elle effeuilla pétale à pétale.... Il y a toujours un moment où la femme effeuille des marguerites, même quand on est dans un [illegible] rites.

" Pauvre Jules ! pensait Edouard ; il a peut-être bien fait de mourir.

A propos, dit la fille enfant vous ne savez pas, j'ai un grand défaut.

Vraiment !

Je ne touche pas du piano.

Bah !

J'avais commencé ; mais, lorsque je me suis aperçue que je n'arriverais jamais qu'à écorcher des notes et à martyriser des sonates, j'ai planté là le maître et l'instrument.

Je savais bien que vous étiez parfaite, reprit Edouard. Mais il y a une phrase que vous avez commencé tout à l'heure, et que vous avez oublié d'achever.

Vous croyez ?

J'en suis sûr ! " Ensuite..." disiez-vous.

Je ne me rappelle pas du tout.

Je crois plutôt qu'il s'agissait de me dire quelque chose de bien dur et que vous hésitiez par bonté d'âme.

De bien dur en effet, reprit l'espiègle.

Allez toujours pendant que j'y suis...

Je faisais des vœux pour que vous n'arrivassiez pas, n'est-ce pas ?

Oui : eh bien !...

En bien.... acheva Clémence d'une voix entrecoupée par les tumultueux battements de son cœur, je remercie Dieu de ne pas m'avoir exaucée."

Et elle courut vers sa mère, dans le sein de qui elle dissimula sa rougeur, sous le prétexte de la couvrir de baisers.

IV

Edouard subissait déjà la punition de sa félonie. Il grillait à petit feu sur un brasier composé de toutes les épines d'une passion sans espoir, et d'une sorte de sacrilège sans issue.

L'homme et l'amour se livraient en lui des batailles acharnées.

Cependant la nuit lui porta conseil il comprit que, poussée plus loin, la plaisanterie dépasserait toute mesure et la vertu triompha, comme s'il se fut agi de chose aux dernières scènes [illegible].

Toutefois la pièce commençait à peine...

Donc, le lendemain matin, au moment où M. de Vieuville venait lui proposer une promenade à cheval dans la forêt de St-Germain, Edouard lui annonça résolument qu'il partait [illegible]

J'ai une affaire à Paris qui m'oblige à vous quitter, reprit le jeune homme.

Comment ? Quelle affaire pouvez-vous avoir dans une ville où vous venez pour la première fois, et où vous ne connaissez personne !

Tout cela est parfaitement vrai, cher beau-père ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut absolument que je m'en aille.

Je vois ce que c'est, mon gendre ; vous allez chercher de l'argent chez votre banquier.

Plût au ciel que j'en eusse un, pensa le jeune homme.

Quelle plaisanterie ! reprit M. de Vieuville ; ma caisse n'est-elle pas à votre disposition ?

Certainement, je ne dis pas non ; mais...

Ensuite, si vous tenez absolument à avoir des fonds de votre banquier, ne pouvez-vous y envoyer un domestique de confiance que je mets à votre disposition, sans nous priver pour cela du plaisir de vous posséder ?

Vous êtes mille fois bon ; cependant..."

En parlant ainsi, Edouard avait insensiblement [illegible] de son interlocuteur [illegible] disparut à la cueillir.

"Vous êtes bien décidé ?

Irrévocablement.

Sans voir ces dames ?

A cette heure matinale il serait indiscret...

Quel diable d'homme faites-vous !

(A continuer.)

A nos lecteurs de Kent et d'Essex

Nous envoyons le Courrier d'Essex à un grand nombre de personnes :

Nous leur demandons seulement d'en [illegible] s'ils veulent devenir abonnés et de nous le renvoyer, si elles n'en sont pas satisfaites.

Pour donner confiance à ceux qui pourraient douter de la vie du journal, nous leur offrons de ne payer leur abonnement que d'ici au 1er Janvier ; ou bien nous acceptons des souscriptions pour trois mois à 25 cents. Mais le Journal aura longue vie, car il est bien soutenu.

LE COMTE D'ESSEX.

LES COLONIES FRANÇAISES IGNORÉES.

Bien des livres de voyages ont été publiés sur l'Amérique du Nord, des voyageurs français surtout, depuis une dizaine d'années sont venus visiter le Canada et la Louisiane, glorieux débris de la puissance coloniale de la France d'autrefois. De beaux récits ont été fait sur la Province de Québec, un des meilleurs que nous ayons lus sur notre pays, est celui de M. de Lamothe sur les *Français d'Amérique*, livre le plus parfait écrit par un étranger, que nous ayons lu jusqu'à ce jour. Le Comte de Turenne ne nous a pas oubliés dans le livre qu'il a publié en Europe, mais il a voyagé à la vapeur, il a [illegible] des noms anglais et il a fait la Province de Québec plus anglaise qu'elle ne l'est réellement, car il a traduit en anglais, nos beaux noms français. Tous ont fait de beaux récits sur les villes de Québec, de Montréal et sur nos campagnes canadiennes ; dans le Manitoba, ils ont trouvé une colonie de 10 à 12,000 canadiens français, établis autour de St-Boniface, et ils en ont parlé avec enthousiasme. Partout où ils se sont rendus, ils ont trouvé des représentants de la grande famille Canadienne-française, mais ils n'ont pas parlé d'une colonie canadienne, habitée par des Canadiens et par des Français de la France moderne, et cependant, tous ont passé bien près.

Quelques voyageurs ont parlé de Détroit en quelques lignes ; de Windsor, ils n'en ont pas fait mention, et pourtant, là se trouve une colonie canadienne et française, à peu près inconnue en Europe, et bien plus considérable en population que le [illegible]

Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire, parce qu'ils n'ont pas souffert dans leur vie de nation. Pourtant, cette colonie a une histoire, elle est courte, il est vrai, et elle est établie dans un véritable paradis, ce qui aurait dû la faire connaître plus tôt.

Qui sait, en Europe, et surtout en France, qu'il y a en Canada, dans l'ouest de la province d'Ontario, dans l'état du Michigan, autour de Détroit et de Windsor, une véritable colonie française et canadienne qui compte, près de 40,000 habitants ? Elle est pourtant la vérité.

Le comté d'Essex, dans la province d'Ontario, en Canada, dont la ville principale est Windsor, est même représenté au parlement local par un député canadien-français, ce qui prouve bien que la majorité est française, et malgré cela, il y a à peine un an que nos frères de la Province de Québec sont venus nous voir pour la première fois, et les français nous ignorent parce qu'ils ne connaissent pas notre existence. S'ils savaient pourtant qu'à Windsor, à Sandwich, et dans tout le comté d'Essex, il se trouve la seule colonie française de Français venus de France, établis en groupe dans toute l'Amérique du Nord, ils se seraient arrêtés parmi nous et de leur séjour dans ce beau pays ils auraient remporté les meilleurs souvenirs. Nous voulons dans ces quelques articles faire connaître notre pays, ses ressources, son avenir. Depuis quelques années, la Province de Québec fait parler d'elle en Europe, en France, principalement ; elle veut attirer chez elle, des émigrants français, des bonnes familles d'agriculteurs ; jusqu'à présent elle n'a pas réussi, mais elle ne désespère pas. Mais nous, dans notre beau comté d'Essex, sans réclame, sans propagande d'aucune sorte, il nous arrive assez souvent de France des cultivateurs français. pourquoi cette préférence ? La raison en est bien simple. Il y a là, dans Essex de nombreuses familles françaises établies depuis longtemps, elles sont satisfaites et vivent toutes très à l'aise et le succès des premiers colons en attire tous les jours de nouveaux. Notre pays est le plus beau du Canada : la vigne, la pêche, la poire, la figue, tous les fruits y poussent, la terre est riche et fertile, les profits qu'elle donne sont plus élevés qu'en France, voilà ce que chaque jour nous voyons et ce que nous voulons établir.

A. D.

(*A continuer.*)

Discours de Mgr Freppel.

SUR LA SUPPRESSION DES PRIÈRES PUBLIQUES

En France.

M. FREPPEL.—Je viens demander le maintien du paragraphe 3 de l'article 1er de la loi constitutionnelle du 16 juillet, 1875, paragraphe ainsi conçu :

" Le dimanche qui suivra la rentrée des prières publiques seront adressées à Dieu, dans les églises et dans les temples, pour appeler son secours sur les assemblées."

On vous demande de déclarer qu'il y a lieu de reviser cette article c'est-à-dire de le supprimer, car, sur ce point, revision et suppression signifient exactement la même chose.

Ah, messieurs, s'il est dans la constitution un article qui ne prête pas à l'équivoque, qui renferme une disposition claire et précise, c'est précisément l'article concernant les prières publiques, et si d'autre part, comme vous l'affirmez, toutes les dispositions qui ont tourné au profit de la République l'article dont il s'agit étant ce qu'il y a de plus clair et de plus positif n'a évidemment pas pu tourner à son détriment. (On rit. Applaudissements à droite.) Par conséquent, de votre propre aveu, vous n'avez aucune raison de reviser cet article. (Très-bien ! très-bien ! sur les bancs.)

L'exception évoquée par M. le président du conseil pour la loi constitutionnelle ne saurait donc être le véritable motif de la suppression des prières publiques. Ce motif, il faut le chercher ailleurs.

A droite.—C'est cela.

M. FREPPEL.—Quel est-il, messieurs.

Il faut aller au fond des choses, il faut dissiper toutes les équivoques. En vous proposant de supprimer les prières publiques, on vous demande de faire à la face du peuple français et du monde entier, un acte qui équivaut à une déclaration publique d'athéisme. (Très-bien ! très-bien ! à droite. Protestation sur divers bancs à gauche et au centre.

Vous ne vous récriez pas M. Clémenceau mais j'entends que vous pourriez être tentés de me répondre : Non, ce n'est pas une déclaration d'athéisme, mais une déclaration de neutralité.

M. CLÉMENCEAU.—C'est la même chose !

M. FREPPEL.—Vous avez parfaitement raison de dire que c'est la même chose car la neutralité à l'égard de Dieu, c'est encore l'athéisme. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Dire je ne m'inquiète pas de Dieu, je ne m'occupe pas de Dieu, je fais comme si Dieu n'existait pas, c'est un aussi grand outrage envers la divinité que d'en nier l'existence. Bruit à gauche.

A droite.—C'est évident !

M. FREPPEL.—Ainsi donc, que vous le vouliez ou non —car il est à peine besoin de dire que je ne m'attaque pas aux personnes, je ne m'attache qu'aux choses elles-mêmes, le véritable but de la suppression des prières publiques, c'est de vous faire faire une déclaration légale, officielle d'athéisme, en face de la France et du monde civilisé. (Marques d'assentiment à droite.)

Et, en effet, car l'accusation est assez grave pour que je doive mettre tout mon soin à la démontrer, en supprimant les prières publiques qui devaient être adressées à Dieu dans les églises et dans les temples pour appeler son secours sur les travaux des Assemblées, qu'est-ce que vous allez déclarer, par le fait même que vous n'avez pas besoin du secours de Dieu que vous pouvez vous en passer, que vous vous suffisez parfaitement à vous-même, que la Providence est de trop dans les affaires de la France. Eh bien, qu'est-ce que cela sinon une déclaration expresse et formelle, d'athéisme ? (Très-bien ! à droite.)

Supprimer les prières publiques dans de telles conditions, ce n'est plus seulement un oubli, une omission, une prétention, ce n'est plus abstention pure et simple, c'est une déclaration d'hostilité, c'est un acte positif d'irréligion ; c'est-à-dire aux populations que désormais l'athéisme va devenir principe de la vie nationale, comme il est devenu plusieurs années le principe fondamental de la franc-maçonnerie. (Bruyantes exclamations au centre et à gauche. Très-bien ! à droite.)

Il n'y a donc pas moyen de soutenir raisonnablement que les prières publiques sont incompatibles avec le principe, le caractère ou la nature des institutions actuelles. Comment en effet se permettre une pareille assertion en présence de ce qui se passe, je ne dis pas en Angleterre ou en Allemagne, vous me reprocheriez de citer des monarchies, mais aux Etats-Unis et en Suisse, dans ces républiques plus anciennes que la vôtre, où les prières publiques sont entrées depuis longtemps dans les mœurs et dans les habitudes des populations. En Suisse, car il faut regarder quelque peu autour de nous et voir ce qui a lieu dans d'autres pays. En Suisse dis-je la constitution fédérale de 1874 commence par ces mots :

" Au nom de Dieu, le Tout Puissant."

Dans les cantons suisses, à l'occasion de la réélection du grand conseil se réunit pour la première fois, il y a une messe célébrée pour la circonstance et suivi de l'assermentation : il y a les prières publiées chaque année.

Au mois de septembre, il y a un jour de prières (Bett-Tag) pour toute la confédération, un service divin solennel ordonné par la loi des cantons.

Voilà ce qui se passe dans la plus ancienne république de l'Europe.

Quant à l'Amérique, connaissez-vous un plus beau spectacle que celui de Washington prêchant au congrès ces simples et nobles paroles, après avoir prêté serment à la constitution de son pays :

" Mon premier acte officiel sera d'adresser une prière fervente à l'Etre tout-puissant qui gouverne l'univers, qui préside aux conseils des nations et dont le secours providentiel doit suppléer à toutes les faiblesses humaines ; sous le prierons afin que sa bénédiction fasse servir à la liberté et au bonheur du peuple des Etats-Unis le gouvernement que ce peuple a institué.

" En rendant cet hommage au grand auteur de tout bien public et privé, je suis certain d'exprimer vos sentiments non moins que les vôtres. Aucun peuple n'est tenu plus que celui des Etats de reconnaître et d'adorer cette invisible main qui conduit les choses humaines. (Très-bien ! à droite.)

Voilà comment parlent les véritables hommes d'Etat, ceux qui veulent fonder les lois et les institutions non pas seulement sur le sol mouvant de l'opinion publique, mais sur l'éternelle justice et l'éternelle vérité. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

A gauche. Aux voix ! aux voix ! [illegible]

A droite. Non ! non ! Parlez ! parlez !

M. FREPPEL. M. le rapporteur de la commission disait tout à l'heure que le pays veut consolider et affermir l'édifice de l'[illegible] lequel il vit et travaille depuis huit ans.

Singulière manière de consolider l'édifice politique et social que de renier celui de qui émane tout pouvoir et toute autorité ! (Applaudissements à droite.)

L'enquête de Washington vous montre comment se fondent les républiques. Craignez, messieurs, en effaçant le nom de Dieu du frontispice de la Constitution, de montrer dans un avenir plus ou moins rapproché comment les républiques se détruisent. (Très-bien ! à droite.)

Et quel moment choisissez-vous pour déclarer en face du pays que désormais vous pouvez vous passer du secours de Dieu ?

Vous savez, messieurs, dans quelle circonstance l'Assemblée nationale a inséré le paragraphe 3 dans l'article 1er de la Constitution : c'était au lendemain de nos désastres, et quels désastres, grand Dieu ! les plus épouvantables dont l'histoire de ce pays ait gardé le souvenir. Quand le chef de la nation prussienne, après la bataille d'Iéna, il avait paru aux représentants de la France que le moment était venu de se tourner vers " Celui qui règne dans les cieux et de qui relève tous les empires." Grande pensée, encore plus patriotique que religieuse ! Eh bien ! messieurs, ces désastres sont-ils réparés ? L'Alsace et Lorraine sont-elles rentrées au sein de la patrie française ? (Bruit à gauche. Très-bien ! à droite.)

M. BOREY (du Fifel). Et le pape a-t-il reconquis ses domaines par ses prières ?

M. FREPPEL. Est-ce que M. le ministre de la guerre ne nous disait pas l'autre jour que nous traversons la crise la plus douloureuse de notre histoire ? Est-ce que notre pays, plus que tout autre, est à l'abri de ces fléaux mystérieux et invisibles qui déconcertent la science et qui bravent la puissance publique ? Choisir un pareil moment pour jeter un défi à la Providence, pour déclarer aux populations que vous n'avez pas besoin du secours de Dieu, ce serait une trahison envers la patrie !..... Très-bien ! très-bien ! à droite). Ce serait une insulte à nos frères d'Alsace et de Lorraine ! Ce serait un vrai scandale pour nos populations chrétiennes ; vous ne le ferez pas !

Vous avez trop de patriotisme pour cela ; vous montrerez, messieurs, que vous aussi sous la République comme sous la monarchie, vous savez répéter le vieux cri de nos pères : Dieu protège la France ! (Vifs applaudissements à droite. L'orateur en retournant à son banc est félicité par ses [illegible]

L'ALSACE.

Nos lecteurs savent qu'à la suite de la malheureuse guerre de 1870, cette province si patriotique et si française a été cédée à la Prusse.

Les Français ne peuvent se consoler de cette perte, et espèrent un jour reconquérir cette partie de la France qui leur est encore si attachée.

Nous sommes heureux de publier les vers suivants composés par deux enfants de l'Alsace Lorraine qui ont vu avec douleur leur lieu de naissance passer entre les mains de l'Allemagne. On sent à chaque vers vibrer leur fibre patriotique.

Les Alsaciens, les Lorrains souffrent sous le joug de l'Allemagne, comme ont souffert autrefois les Canadiens, lorsqu'ils ont passé sous la domination anglaise, mais les Canadiens ont maintenant conquis leur liberté, assuré leur indépendance. Nos compatriotes d'Alsace-Lorraine n'ont pas eu encore le même bonheur espérons que le jour de la délivrance viendra aussi pour eux.

CHANT DE [illegible]

Dis-moi, quel est ton pays,
Est-ce la France ou l'Allemagne ?
C'est un pays de plaine et de montagne
Une terre où les blonds épis
En [illegible] couvrent la campagne
Où [illegible] vont, sont surpris
Les grands [illegible]
Toujours joyeux au [illegible]
Qui confèrent les vieux coteaux gris ;
La terre où vit la force race
Qui regarde toujours les gens en face
C'est la vieille et loyale Alsace !

Dis-moi, quel est ton pays,
Est-ce la France ou l'Allemagne ?
C'est un pays de plaine et de montagne,
Que les vieux Gaulois ont conquis
Deux mille ans avant Charlemagne,
Et que l'étranger nous a pris !
C'est la vieille terre française,
De Kléber, de la " Marseillaise "
La terre des soldats hardis,
A l'intrépide et fière audace,
Qui regardent toujours la mort en face !
C'est la vieille et loyale Alsace !

Dis-moi, quel est ton pays,
Est-ce la France ou l'Allemagne ?
C'est un pays de plaine et de montagne,
Où poussent avec les épis,
Sur les monts et dans la campagne,
La haine de tes ennemis.
Et l'amour, profond et vivace,
O France, de ta noble race !...
Allemands, voilà mon pays !...
Quoi que l'on dise et quoi qu'on fasse
On changera plutôt le cours du [illegible]
Que de changer la vieille Alsace !...

[illegible]

LE CHOLÉRA.

PRÉCAUTIONS RECOMMANDÉES

Il est bon, croyons-nous, de reproduire les instructions qui avaient été rédigées par M. le Dr Vallin, au nom de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, en France, lors de l'invasion du choléra d'Egypte. Chaque famille pourra faire son profit de la partie de ce rapport qui traite la question des mesures préventives :

On évitera les fatigues exagérées, les excès du travail et de plaisirs, les veilles prolongées, les bains froids et de trop longue durée ; en un mot, toutes les causes d'épuisement.

Le refroidissement du corps, surtout pendant le sommeil, par des fenêtres ouvertes, les vêtements trop légers le soir, après une journée très chaude, l'ingestion de grandes quantités d'eau froide sont particulièrement dangereux en temps de choléra.

L'usage d'une eau de mauvaise qualité est une des causes les plus communes du choléra. L'eau des puits, des rivières, des petits cours d'eau est souvent souillée par les infiltrations du sol, des latrines, des égouts, par les résidus de fabriques.

Quand on n'est pas sûr de la bonne qualité de l'eau servant aux boissons, ou à la cuisine, il est prudent d'en faire bouillir chaque jour plusieurs pintes pour la consommation du lendemain, l'ébullition donne un sécurité complète. L'on peut encore faire infuser dans l'eau bouillante une petite quantité de thé, de houblon, de centaurée, etc., et boire ces infusions, soit pures, soit mélangées au vin.

Les eaux de sources naturelles dites eaux de table, rendent dans ces cas de grands services ; mais elles doivent être surveillées, car elles sont parfois fabriquées de toutes pièces, aux lieux de vente, avec de l'eau de médiocre qualité.

Il faut renoncer complètement à se servir des puits en temps de choléra.

Il n'y a aucun inconvénient à faire un usage modéré de fruits bien mûrs et de bonne qualité ; on doit toujours les peler et mieux encore les manger cuits.

Cette recommandation s'applique aux légumes. Autant que possible, il faut les faire cuire. Les salades, les radis, les produits maraîchers pourraient à la rigueur retenir quelques germes dangereux répandus à la surface du sol.

Rien de plus dangereux que les liqueurs alcooliques, prises en quantité inaccoutumée.

Faire un usage très réservé des glaces et des boissons glacées.

PHARMACIE CENTRALE

19, Rue Sandwich, Windsor

A. Joseph.

PHARMACIEN-CHIMISTE

MÉDECINES PATENTÉES,

ARTICLES DE TOILETTE,

SAVONS, BROSSES, PARFUMERIES,

OBJETS DE FANTAISIE, ETC.

Prescriptions préparées avec soin et promptitude, à toute heure du jour et

AUSSI LA NUIT

pour l'accommodement du public. Commis Canadien français.

CHANGEMENT DE DOMICILE

D. St-Louis & Co

Ont transporté leur commerce à un leur

NOUVEAU MAGASIN

Au coin de l'AVENUE WINDSOR.

EPICERIES ET PROVISIONS

A meilleur marché que jamais pour argent comptant.

Nous invitons nos compatriotes à venir voir notre nouvel établissement : à notre ancienne place d'autrefois.

SATISFACTION GARANTIE.

James McCormick

13, RUE SANDWICH, WINDSOR

(*En face de la nouvelle gare du Grand Tronc*)

MANUFACTURIER

COMMERÇANT DE

HARNAIS, SELLES, FOUETS, VALISES

Et tout ce qui a rapport à ce commerce en général.

Patronage Canadien sollicité

EUGENE D'AVIGNON

CHIMISTE-DROGUISTE

Coin des rues Sandwich et Ouellette

WINDSOR.

PRÉPARATIONS MÉDICINALES, REMÈDES PATENTÉS, ARTICLES DE TOILETTE,

ET TOUT CE QUI CONCERNE CETTE BRANCHE DE COMMERCE

Ordonnances des médecins exécutées avec soin à toute heure.

quoi, le "oui" prononcé, les époux bel et bien emprisonnés dans le mariage, jettent leur masque, étalent leur fard, découvrent leurs rides, et ne peuvent plus se dégager de leurs liens......

Que par effraction, acheva Bernier.

Justement. Et vous croyez que, après avoir aussi posé, paradé, caracolé en face l'un de l'autre, ces gens là se connaissent mieux que nous ne nous connaissons, Mlle de Vieuville et moi, qui ne nous sommes cependant jamais vus ?"

Nous avons généralement le bonheur bavard ; si bien que, cette thèse achevée, Jules se prit à entrer dans [illegible]

en sut bientôt autant que le futur lui-même sur la fiancée et sa famille.

Le voyage s'acheva gaiment en même temps que les histoires.

" Où descendez-vous ? demanda Jules à son nouvel ami.

Ma foi ! je ne sais trop, répond Edouard ; mon intention était d'aller au hasard, les yeux fermés et de charger le premier cocher venu de me conduire n'importe où.

Le hasard, c'est moi, reprit Jules en riant, et je vous installe, de mon autorité privée, hôtel Richelieu, place Favart.... C'est bien le moins que vous me deviez à mon mariage.

Soit.

Drôle de chose que la vie, n'est-ce pas ? reprit Jules. Hier, nous ne nous connaissions pas et aujourd'hui. On a bien raison de dire qu'il n'y a pas d'endroit où il se passe plus de choses que dans l'univers."

II

Jules de Gérisy allait vers le port.

Edouard Bernier partait pour le cap des tempêtes.

Tout souriait à l'un, tout [illegible]

que pas une route, pas un ciel, pas un orage n'avait arrêté dans sa route.

Tout semblait menacer l'autre, jeté sans lest, sans cargaison, sans boussole au milieu des tourbillons et des brisants de la bataille humaine.

Il est donc évident que, si l'on avait demandé aux pronostiqueurs : " Lequel voudriez-vous être, d'Edouard ou de Jules ?" le premier aurait opté pour Jules... Ce qui n'empêcha pas le pauvre garçon, malgré tous les secours imaginables, d'être enlevé en moins de rien, dès la première nuit de son arrivée à Paris, par une de ces implacables coliques auxquelles on a donné le lugubre nom de "miserere."

C'est que rien ne trompe comme les surfaces, voyez-vous ! c'est que le phénomène du mariage produit partout et à chaque pas ; c'est qu'il est toujours en l'air, suspendu à un fil que le moindre souffle peut briser, un événement quelconque qui va tout à coup faire cesser la tristesse ou pleurer la joie.

Edouard s'acquitta, comme il le devait, des tristes devoirs que lui imposaient [illegible]

sent convenables ; puis, sachant que le défunt était impatiemment attendu chez sa future, il se munit de tous les papiers de Jules et s'achemina, dès le lendemain matin, vers le domicile du beau-père, dans l'honnête intention de lui remettre ces papiers et de l'informer de la catastrophe inattendue qui faisait de sa fille une veuve prématurée.

III

M. de Vieuville, sa femme et Mlle Clémence étaient à la campagne, à Maisons-Laffitte.

Edouard prit le chemin de fer et y alla.

Jusque-là, rien ne s'écartait des règles de la plus farouche délicatesse.

Arrivé à la grille du château (c'était un château, ma foi !) les domestiques instruits qu'un gendre devait arriver et voyant un jeune inconnu qui en avait l'encolure, les domestiques s'empressèrent de l'accueillir avec les honneurs dus à son rang, et coururent vers l'habitation en criant : " Le voilà, le voilà !"

[illegible]

embrassures, tant l'enthousiasme en était à son comble !

Le beau-père lui-même vint de toute la vitesse d'une sciatique acharnée serra le jeune homme dans ses bras et, sans lui donner le temps de se reconnaître ou de parler, l'entraîna vers le parloir où il le présenta à sa future comme un gendre, et à sa fille comme un époux.

Le château était à tourelles, à paratonnerre et à mâchicoulis. Les hautes futaies avaient grande et belle mine.

La fille était ravissante, et le panique incarnat d'une première entrevue achevait d'en faire un morceau de roi.

Le châtelain, bonhomme rond, jovial, un peu entomine, avait tout l'air de ces excellentes pâtes d'hommes que l'on pétrit à sa guise, et de ces caissiers, bonnêtes, mais trop rares, que donne parfois la nature.

Quant à la mère, elle arborait franchement ses cheveux gris et ses trois mentons fleurissaient en cascades trop joyeuses pour qu'elle pût jamais devenir une de ces harpies désastreuses qui se liguent avec leur fille contre le repos de leur gendre.

[illegible]

famille au sein de laquelle il ne devait pas être désagréable de prendre racine, alors surtout que l'on était ballotté par les vents contraires qui pouvaient vous pousser Dieu sait où.

Aussi Edouard ne put-il résister à l'idée de tirer éventuellement parti de la circonstance. Il joua parfaitement son rôle, et remit au beau-père et à la belle-mère, les lettres dont le défunt était chargé pour eux.

On vint avertir que le dîner était servi.

Edouard fut placé à côté de sa prétendue qui parlait peu, répondait à peine, mais rougissait souvent, ce qui est un genre d'éloquence fort prisé en amour.

Clémence était une jeune personne toute simple, de dix-huit à dix-neuf ans, au visage d'ange, au regard candide, au front pur, [illegible] bandeaux de cheveux [illegible] négligemment lissés. Sa mise était aussi fraîche et aussi simple que sa personne : une robe d'organdi lilas à petites raies, un peu décolletée, on le sait, mais dont une guimpe de batiste combinait pudiquement l'échancrure, un petit tablier de taffetas et des mitaines de soie [illegible]

Cela ne ressemblait en rien à cette pauvre enfant de " la Demoiselle à marier," guindée dans sa robe neuve, forcée de chanter son grand air, d'étaler ses croquis, et marchandant, à l'avance, son prétendu, rien que pour la ridicule contenance que lui imposait sa famille.

Ajoutons que, de son côté, Edouard n'était pas mal tourné, qu'il y avait du feu dans son regard, de la douceur dans sa voix, de la distinction dans sa tenue, et de jolies petites moustaches en croc sur ses lèvres. Si bien que Clémence éprouvait déjà le [illegible] je ne sais quoi si mal défini par les psychologistes.

Galant et empressé, dans une juste mesure, auprès de la jeune personne, attentif et prévenant avec le père et la mère, sérieux dans le maintien, [illegible] Edouard [illegible] conquis toute la famille.

Le dîner fini et le moka versé, la conversation devint plus précise. On parla de dot, d'arrangements, de la corbeille de mariage, et de ces mille autres jolies choses qui font que le [illegible] il est vrai que, plus tard, elles font souvent une affreuse grimace.

Le soir, on fit un tour dans le parc.

M. de Vieuville ayant la goutte, sa femme lui donnant naturellement le bras, et tous deux marchaient de ce pas lent des vieillards qui semblent craindre d'arriver au terme du voyage.

Edouard et Clémence, eux, allaient au contraire, de ce pas impatient et rapide de la jeunesse, qui ne fait

Une charmante jeune fille accompagnée d'une grand'mère entre dans un magasin de nouveautés.

Un commis frisé, pommadé, la bouche en cœur, se précipite :

La jeune fille sans avoir choisi, dit [illegible]

— Combien le [illegible] ?

Un baiser, répond le commis avec un sourire idiot.

Très bien, [illegible] six verges. Ma grand'mère en vous payera !

[illegible] incorrigible [illegible] gardé le lit.

Sa [illegible] deux [illegible] médecin.

Ce dernier, [illegible] examine le malade, et avant de s'en aller, dit à sa pauvre:

La santé de [illegible] est [illegible] ment altérée.

Tu [illegible] mes femmes, [illegible] le [illegible], tu ne pourras plus [illegible] ce [illegible] maintenant.

[illegible] Mlle Jeanne vient de sortir du couvent, elle ne songe qu'au mariage et ne veut épouser qu'un [illegible].

Mais, mon enfant, lui dit sa tante, songe donc qu'un [illegible] peut [illegible] que...

Eh bien après? répond la jeune personne, quand on [illegible] qu'il [illegible] des sept ans !

LES SAISONS.

LE PRINTEMPS

La petite Léontine, le nez tout rose, et les mains remplies de fleurs, écoutait les oiseaux chanter. Au dehors les petits moutons couraient dans la plaine ; il faisait une douce brise. Ah! s'écria-t-elle, le plus beau moment de l'année, c'est le printemps.

L'ÉTÉ

Quelques mois après, le jardin était plein de roses, les faneurs coupaient dans les prairies le foin qui embaumait, les cerises pendaient aux arbres, les abricots se doraient au chaud soleil. Léontine, un petit panier de fraises à la main, disait à sa maman : le plus beau temps, c'est l'été.

L'AUTOMNE.

Encore quelques semaines s'écoulèrent ; les vacances arrivèrent, les cousins et les cousines remplirent la maison ; on joua au colin-maillard ; on alla cueillir des fleurs dans les bois, on courut après les papillons, on mangea de belles pommes mûres cueillies dans le verger : je voudrais bien que l'automne durât toujours, s'écria Léontine toute heureuse.

L'HIVER.

Est-ce qu'on ne pourrait pas toujours rester en hiver ? demanda Léontine à sa maman, en s'étendant un soir dans son petit lit bien chaud. Mais, répondit celle-ci, tu as trouvé successivement chaque saison la plus belle, celle-là aussi, n'est-ce pas ? Non. Parce que chacune a des plaisirs pour les enfants sages, comme plus tard, dans la vie, chaque âge a ses bonheurs pour l'homme honnête et intelligent.

André de Bréval.

LECTURES DE FAMILLE

LE REMOULEUR

Un rémouleur était modestement occupé à faire son métier dans un coin d'une des belles rues de Naples, lorsque un homme de petite apparence l'aborda, le considéra un moment et lui dit : " Avez-vous beaucoup d'ouvrage, mon ami ? gagnez-vous assez pour suffire à vos besoins ? " " Oui, monsieur, par la grâce de Dieu, j'ai la santé ; plusieurs bonnes maisons ont confiance en moi, je gagne assez pour vivre avec [illegible] [illegible] pour [illegible] ses [illegible] êtes heureux ? " A ces mots, le rémouleur arrête sa meule, le regarde attentivement et lui dit : " Le sort du pauvre gagne petit exciterait-il vos désirs ? N'auriez-vous pas de quoi satisfaire vos besoins ? " " Hélas ! non. Il y a plusieurs années que je quittai la France dans le dessein de m'instruire et de visiter la belle Italie si riche en souvenirs. J'avais trouvé à m'occuper dans plusieurs ateliers de peinture ; mais, depuis une dizaine de mois que je suis malade, j'ai dépensé toutes mes petites économies, et il y a trois à quatre jours que j'ai été forcé de sortir de l'auberge où je m'étais retiré, parce que je ne pouvais plus payer. Non-seulement je ne puis pas me procurer les remèdes qui me seraient nécessaires, mais encore j'endure les horreurs de la faim. " Aussitôt notre rémouleur quitte son ouvrage, prend le pauvre peintre sous le bras, le conduit dans une mansarde, au-dessus d'un cinquième étage, le fait coucher dans son propre lit, se hâte d'aller chercher de la viande et du pain et en a le plus grand soin, pendant un mois et demi, en lui rendant tous les services en son pouvoir comme s'il eût été son frère. Pendant ce temps la santé du peintre se rétablit entièrement. Il avait écrit chez lui et avait reçu de ses parents une somme assez considérable.

Pénétré de la plus vive reconnaissance, il aborde un jour son bienfaiteur et lui dit : " Cher et bon ami, il me sera toujours impossible de vous rendre tout le bien que vous m'avez fait, mais je vous offre avec grand plaisir les trois-quarts de la somme que je viens de recevoir, pour vous indemniser du temps que vous avez perdu et des dépenses que vous avez faites pour moi. Le rémouleur lui répondit en souriant : " Vous ne me devez rien ; en faisant ce que j'ai fait pour vous, je me suis acquitté d'une dette. Il y a environ cinq ans que je me trouvai dans la même position où je vous ai rencontré. Le Seigneur, notre bon Dieu, en qui j'espère de tout mon cœur, me fit trouver un homme généreux qui eut pour moi encore plus de soin que j'en ai eu pour vous. Dieu me rendit la santé. Quelque temps après avoir repris mon travail, je voulus porter à mon bienfaiteur mes petites épargnes, pour le payer d'une partie de ses dépenses. Il les refusa en me disant : " Quand tu trouveras un malheureux dans le besoin, agis envers lui comme j'ai agi envers toi ; je ne veux pas d'autre récompense. J'ai trouvé en vous, monsieur, ce malheureux ; je vous ai soigné aussi bien qu'il m'a été possible. Ma dette est payée. Dieu en soit béni. Quand le Seigneur vous fera rencontrer quelque misérable dans la souffrance, acquittez aussi votre dette.

ANECDOTES.

Sir Richard Steel faisait bâtir un château ; il ne manqua pas d'y joindre une chapelle et voulut qu'elle fût vaste. L'ouvrage avançait lentement, parce qu'il ne payait pas ses ouvriers. Un jour, il alla les voir, et avec le conducteur dans la chapelle qui venait d'être terminée, Sir Richard dit à l'un d'entre eux de monter en chaire et de parler, afin de juger si la salle était sonore. L'ouvrier monte et commence ce qu'il doit dire, ayant soin d'alléguer qu'il n'est [illegible] orateur. Sir Richard lui permet de dire ce qu'il voudra : " Eh bien ! s'écrie l'ouvrier d'une voix retentissante, il y a six mois, sir Richard, que nous travaillons pour vous, et nous n'avons point vu la couleur de votre argent ; quand donc nous paierez-vous ? " Très-bien ! très-bien ! dit Richard, qui n'aimait ni les orateurs, ni les discours, [illegible] [illegible] entend parfaitement ce que tu dis.

MORT D'ADDISON.

Voyant approcher sa dernière heure, Addison (littérateur anglais) fit venir son gendre [illegible] [illegible] dans ses mœurs [illegible] [illegible] dans la religion. Lorsqu'il fut appelé auprès de l'homme mourant, les principes de l'homme éminent lui avaient donné des pensées de graves inquiétudes. Celui-ci [illegible] " Je vous [illegible], dit-il, je ne le [illegible] entre les dernières volontés [illegible] seront sacrées pour moi [illegible] " Voyez, répondit [illegible] " Je [illegible] mais je désire que vous voyiez avec quelle paix le chrétien peut mourir. " Bientôt il expira.

Grand Incendie

J. ROCHELEAU

Vient d'acheter un immense stock de marchandises.

UN GRAND INCENDIE

A eu lieu dans une manufacture de hardes faites.

J. ROCHELEAU

a profité de cette occasion, et a acheté des marchandises pour

$35,000

Trois chars viennent d'arriver à Windsor. On est en train de tout déballer.

LA GRANDE VENTE COMMENCERA LE 16 AOUT

ET DURERA SEULEMENT UN MOIS.

Ce sera alors le temps d'acheter. Canadiens, il faut vendre à bon marché pour nous débarrasser en très-peu de temps, de toutes nos marchandises.

C'EST UNE OCCASION MAGNIFIQUE

VOYEZ LES PRIX :

HABILLEMENT COMPLET DE	$ 8.50	POUR	$4.50
" "	[illegible]	POUR	7.00
" "	25.00	POUR	[illegible]
PANTALONS DE	1.50	POUR	[illegible]
"	2.50	POUR	1.50
"	4.50	POUR	3.00

Tous les effets sont à bon marché. La liste en est trop longue pour la publier toute. Venez samedi, le 16 août, chez

J. ROCHELEAU

WINDSOR.

Habillements sur mesure à prix réduits

Advertise

— IN —

Le Courrier d'Essex

FRENCH WEEKLY PAPER

WINDSOR, ONT.,

LARGE CIRCULATION

BE NOT DECEIVED

The Post Master of Windsor is autorized to inform any person making the inquiry on our circulation.

ADVERTISEMENTS TRANSLATED FREE OF CHARGE.

T. A. BOURKE

A acheté la part d'intérêt de M. St Louis dans l'ancienne société St Louis & Bourke et il a l'intention de continuer seul le commerce, et pour donner satisfaction à ses clients, il offre

Les marchandises d'ete a grande reduction

Pour faire de la place aux marchandises d'automne, il fait de

Grands sacrifices

Print. — [illegible] de [illegible] cents pour 7 cts et demi. [illegible] Etoffe de 2 cts pour 1 cts. Indiennes de 5 à 9 cts. [illegible] [illegible] Serviettes et Toiles, 33 pour cent de rabais. Cotons blanc et jaune pour 4, 5, 7, 8 et 10 cents. C'est une bonne occasion pour en acheter. Gants, Jupons, de corsets, les et corsets, à bon marché. Toiles [illegible] pour hommes, de 10 et 50 cents pour 1 cts. Bas de 50 cents pour 5 cents. Galons et [illegible] de 50, 15 et 20 cents.

Dans le departement du Tailleur

Nous avons un bel assortiment de draps et tweeds à grande réduction. Habillements faits à la dernière mode et du meilleur goût.

POUR LE BON MARCHE N'OUBLIEZ PAS LE MAGASIN DE

T. A. BOURKE

37 RUE SANDWICH, WINDSOR.

Commis Canadiens : MM. JOS. PEPIN, EUGENE BERTRAND, NEAL JANISSE.

GUIDE DU BUREAU DE POSTE DE WINDSOR

DÉPART	MALLES	ARRIVÉE
[illegible]	**LOCALES.** Amherstburg, Olinda, Rivière Canard, Sandwich, Walkerville	[illegible]
[illegible]	Essex Centre, Woodslee, [illegible]	[illegible]
[illegible]	Maidstone, Lauzon, Elmira	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible], Pelee Island, [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Puce, Tecumseh	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Belle Rivière, Stoney Point, Ruscom River	[illegible]
	MALLES A L'EST :	
[illegible]	G. T. R. London et Toronto, Train de la malle Windsor à London	[illegible]
[illegible]	Chatham	[illegible]
[illegible]	Guelph, Stratford	[illegible]
[illegible]	Hamilton	[illegible]
[illegible]	Toronto	[illegible]
[illegible]	Ottawa, Montréal, Kingston, Québec, Provinces maritimes et tous les endroits en Canada à l'Est de Toronto	[illegible]
[illegible]	[illegible] London & Sarnia, St Thomas	[illegible]
[illegible]	[illegible] Goderich, London, &c.	[illegible]
[illegible]	[illegible] Railway	[illegible]
[illegible]	Canada Southern Ry. Train de la Malle	[illegible]
[illegible]	Canada Southern Ry. à l'Est de St Thomas	[illegible]
[illegible]	Credit Valley Ry.	[illegible]
	PLACES EN CANADA PAR LES ETATS-UNIS :	
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Manitoba et territoires du Nord	[illegible]
[illegible]	Winnipeg et district	[illegible]
[illegible]	Emerson	[illegible]
[illegible]	Brandon	[illegible]
[illegible]	Portage La Prairie	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Winnipeg [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Sault Ste-Marie, Garden River, Algoma Mills, Bruce Mines	[illegible]
	MALLES POUR LES ETATS-UNIS :	
[illegible]	A l'est de Buffalo	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
	MALLES POUR L'ETRANGER.	
[illegible]	[illegible]	[illegible]

A. E. RONDOT

IMPORTATEUR

DE MARCHANDISES SECHES

Offre en vente à bon marché un

GRAND ASSORTIMENT

de marchandises nouvelles :

DRAPS, FLANELLE, COTONS, STOCK NOUVEAU DE CHAPEAUX ET DE SOULIERS A LA DERNIÈRE MODE

HABILLEMENTS FAITS SUR ORDRE ET SUR MESURE

Pour être bien servis, venez Canadiens au magasin de

A. E. RONDOT

AMHERSTBURG - - - - - ONT.

A LA BOTTE D'OR

J. S. Edgar

MARCHAND DE

BOTTES ET CHAUSSURES

SOULIERS ET BOTTINES

Pour tous les goûts et dans tous les prix.

Chaussures d'ete a bon marche

Ouvrage sur commande, une spécialité. Magasin :

No 23, Rue SANDWICH, WINDSOR.

M. Laframbroise est le commis Canadien-Français.

MANUFACTURE DE MEUBLES

DRAKE & JOYCE

WINDSOR.

Ils manufacturent leurs meubles avec les bois du Comté d'Essex, ce qui [illegible] les frais de transport [illegible]

Meubles de tout genre, pour toutes les bourses

Pour les riches et pour les pauvres

Voulez-vous avoir des meubles à bon marché, beaux, bons et bien faits, venez chez

DRAKE & JOYCE

No 61, rue Sandwich.

Manufacture, rue London.